## الجَمْهورية الإسلاميّة الموريتابية

شرف - إخاء - عدل

## N AMICUE ST

وزارة الصيد والاقتصاد البحري Ministère des Pêches et de L'Economie Maritime

> الأمينة العامة La Secrétaire Générale

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Navolobo W. In	24	NOV	2020	واكشوط في
Nouakchott, le		<b>A</b>		و مسوط ي _
Numéro	0 (	0 1	11	لرقم

## **NOTE DE SERVICE**

En application des recommandations de la réunion de la Commission Nationale de Concertation sur les Petits Pélagiques (CNC-PP) tenue le 05 /11 /2020 au MPEM, il est crée une commission technique chargée de la simplification et consolidation du cadre règlementaire de la pêcherie des petits pélagiques.

La commission est présidée par le Directeur de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE) et comporte les membres suivants :

- Un (1) représentant de la Direction Générale de l'Exploitation des Ressources Halieutiques (DGERH);
- Un (1) représentant de la Garde Côtes Mauritaniennes (GCM) ;
- Un (1) représentant de l'Institut Mauritanien de Recherches
   Océanographiques et des Pêches (IMROP);
- Un (1) représentant de l'Office National de l'Inspection Sanitaire des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA);
- Deux (2) représentants de la Profession concernée.

La commission technique a pour mission :

- Faire le point sur la réglementation de la pêcherie des petits pélagiques (actes règlementaires et situation de l'application);
- Proposer un cadre règlementaire simplifié, consolidé et plus transparent pour une gouvernance renforcée.

El Aliya MINT MENKOUSS